

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formations Droit, politique et sociétés

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Vincent Thomas, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Droit, politique et sociétés* de l'université de Haute-Alsace (UHA) regroupe trois licences (*Histoire, Droit, Administration économique et sociale* –AES–), deux licences professionnelles (LP- *Conseil en assurances et services financiers* –CASF– et *Métiers de l'immobilier* –MI–), six masters (*Droit*, spécialités *Droit de la prévention des risques et des responsabilités* –DPRR– et *Ingénierie juridique de l'entreprise et développement durable* –IJEDD– ; *Droit et management*, spécialité *Responsabilité sociale et environnementale* –RSE– ; *Economie et société*, spécialité *Ingénierie de projets en économie sociale et solidaire* –ESS– ; *Histoire*, spécialité *Métiers de la culture, des archives et du document* –MECADOC– ; *Information et communication*, spécialité *Communication et Edition Numérique* –CEN– ; *Histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe* dont le renouvellement n'est pas demandé et qui, de ce fait, n'est pas soumis à évaluation).

A ces formations s'ajoutent le diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières juridiques* et trois diplômes universitaires (DU) (*Projet orientation solidarité, Préparation aux concours administratifs, Préparation aux concours d'entrée des instituts d'études politiques* –IEP–) qui n'entrent pas dans le champ des évaluations réalisées par le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), ainsi qu'une troisième année de licence (L3 *Communication et multimédia*), rattachée à la licence *Arts* de Strasbourg ; le dossier de cette licence transmis au HCERES n'incluait aucun élément concernant la L3 *Communication et multimédia*, celle-ci n'a donc pas pu être évaluée.

Recouvrant les filières droit, économie, histoire, AES et information/communication, le champ *Droit, politique et sociétés* vise aussi bien à préparer les étudiants à la poursuite d'études jusqu'au doctorat, qu'à permettre leur intégration directe dans le monde du travail après une LP ou un master.

Le champ est l'un des cinq champs de formations de l'UHA. Il repose sur les sites de la faculté des Sciences économiques, sociales et juridiques (Mulhouse, campus Fonderie) et de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Colmar (campus du Grillenbreit). Défini notamment en fonction des parcours et passerelles susceptibles d'être empruntés par les étudiants, certaines de ses formations, similaires à celles des universités voisines, ont pour objectif de répondre à un besoin local (licences *Droit, Histoire, AES*), tandis que d'autres se singularisent par leur caractère exclusif tant au plan régional pour répondre aux besoins socio-économiques locaux (LP MI, spécialité de master CEN), que national (spécialité de master RSE, MECADOC).

Le champ *Droit, politique et sociétés* joue la carte de la professionnalisation en poursuivant une politique volontariste de formation par l'apprentissage et de formation continue. Sa complémentarité avec l'offre de l'université de Strasbourg (UNISTRA) en sort renforcée. Par ailleurs, le champ est ouvert à l'international via certaines formations délocalisées (Maroc, Cameroun) et le centre de compétences transfrontalières NovaTris (UHA) qui permet de mener certains projets pédagogiques en direction de l'Allemagne et de la Suisse.

S'agissant de la recherche, le champ s'adosse aux centres et laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs animant les formations (centre européen de recherche sur le risque, le droit des accidents collectifs et des catastrophes –CERDACC– Equipe d'accueil 3992 ; centre de recherches sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques –CRESAT– Equipe d'accueil 3436) et bénéficie de partenariats hors champ, par exemple avec le laboratoire modélisation intelligence, processus et systèmes (école nationale supérieure d'ingénieurs sud Alsace –ENSISA–, UHA).

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les objectifs des formations sont globalement bien identifiés. Les LP et les masters, qui entendent favoriser une intégration immédiate dans le monde du travail, affichent des débouchés professionnels clairs et cohérents. Les licences visent logiquement l'acquisition des savoirs et des compétences disciplinaires indispensables aux poursuites d'études, à l'exception de la licence AES dont le dossier particulièrement succinct est muet sur ce point. Par ailleurs, les licences généralistes ne mentionnent aucune passerelle vers les LP rattachées au champ, malgré les recommandations précédentes de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et alors que la définition du champ a été dictée par la volonté de faciliter les parcours des étudiants et les passerelles entre les formations. Enfin, les parcours *Science politique* des licences AES et *Histoire* paraissent faire double-emploi.

Les formations obéissent à une structure conforme à ce qui est attendu. Elles permettent une spécialisation progressive des étudiants. Leur contenu est adapté aux objectifs scientifiques et professionnels qu'elles poursuivent. La forte connotation professionnelle de l'offre de formation se traduit par un équilibre opportun entre théorie et pratique, tant dans le contenu des enseignements que par la place importante des stages - obligatoires ou facultatifs - et des travaux dirigés ou pratiques. Elle s'illustre également par la présence de l'alternance dont la promotion est toutefois difficile à apprécier dans certaines formations qui s'y prêtent pourtant bien (ex. : MECADOC).

La structure des formations, dans la plupart des dossiers parfaitement lisible, est parfois compliquée par le maintien d'une logique de formation antérieure à la réforme licence-master-doctorat (LMD) reposant sur le schéma « maîtrise/DESS ou DEA » (master *Droit*) et par des déséquilibres entre crédits et coefficients (master *Droit et management*). De plus, certains dossiers souffrent d'un manque de rigueur dans leur présentation. A titre d'exemples, des unités d'enseignements (UE) ont un contenu insuffisamment détaillé (ESS) ou ambigu (licence *Droit*), des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) comportent des volumes horaires et des intitulés d'enseignements différents de ceux présentés dans les dossiers (ESS et MECADOC), ou encore les effectifs annoncés dans le parcours *Conseiller de clientèle expert* divergent selon les documents (LP CASF).

Les formations se nourrissent d'un environnement scientifique conséquent en raison de l'implication d'enseignants-chercheurs de centres de recherche rattachés à l'UHA (CRESAT, CERDACC) ou à d'autres universités (archéologie et histoire ancienne : Méditerranée-Europe -ARCHIMEDE- unité mixte de recherche -UMR- 7044 - Strasbourg ; sociétés, acteurs, gouvernement en Europe -SAGE- UMR 7363 - Strasbourg ; bureau d'économie théorique et appliquée -BETA- UMR 7522 - Lorraine ; droit, religion, entreprise et société -DRES- UMR 7354 - Strasbourg). Malgré les recommandations formulées lors de la dernière évaluation, la spécialité de master *CEN* persiste à négliger cet environnement favorable, prétextant sa forte dimension professionnelle.

L'environnement socio-économique du champ comprend de nombreuses institutions et partenaires économiques, bien que les partenariats ne soient pas formalisés. Les relations internationales sont potentiellement favorisées par la proximité de l'Allemagne et de la Suisse, ainsi que par certaines formations délocalisées au Cameroun et au Maroc. Des collaborations avec la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Canada (université du Québec à Montréal - UQAM-) sont mentionnées. En l'absence de développements précis et de conventions jointes au dossier, leur teneur manque de substance.

Les équipes pédagogiques reposent aussi bien sur des enseignants-chercheurs et enseignants que sur des intervenants extérieurs aux compétences adaptées. Elles sont, à l'image du champ, pluridisciplinaires. Leur composition correspond aux objectifs de chaque formation avec, en toute logique, une présence des intervenants extérieurs plus importante dans les LP et les masters (notamment en deuxième année) que dans les licences. Certaines formations, reposant sur un faible nombre d'enseignants-chercheurs et d'enseignants, s'exposent toutefois au risque de morcellement de l'équipe pédagogique - par suite à une dilution des objectifs pédagogiques - en raison du très grand nombre de vacataires y intervenant. Bien que lourdes au regard des effectifs limités (44 enseignants permanents pour 1431 étudiants, à comparer aux 151 enseignants rattachés au champ *Numérique et industrie du futur* comprenant 1643 étudiants), les responsabilités sont bien établies et réparties.

Si l'on fait abstraction de la licence *Histoire*, qui souffre d'une érosion inquiétante de ses effectifs, le nombre d'étudiants est globalement stable, voire en augmentation (spécialité *CEN* et master *Droit et management*) sur l'ensemble du champ. Le recrutement correspond à celui attendu : DUT et brevet de technicien supérieur (BTS) pour les LP, licence AES pour le master *Droit et management*, licence *Droit* pour le master *Droit*... Les LP recrutent en revanche trop peu d'étudiants titulaires d'une deuxième année de licence.

On peut aussi regretter que certaines formations (masters *Droit et management* et spécialité CEN) manquent d'exigence dans la sélection des étudiants qu'elles accueillent : si cette politique permet de maintenir, voire d'augmenter, les effectifs, elle ne permet pas de recruter le public espéré.

L'origine géographique des flux est plus diversifiée en master qu'en licence, ce qui répond à la logique de l'offre de formations généralistes des licences qui s'adressent à un public local, et spécialisées en master attirant un public plus éloigné. En licence, les taux de réussite, faibles en première année, s'améliorent ensuite. En LP et en master, ils sont globalement très bons, parfois excellents.

A de rares exceptions près, les dossiers peinent à quantifier et à apprécier la qualité de l'insertion professionnelle. L'enquête réalisée par l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIP) souffre d'un taux de réponse globalement insuffisant. Ses résultats ne coïncident pas avec les données collectées par les responsables de formation qui disposent d'ailleurs d'indicateurs et d'instruments très inégaux, pas toujours explicités. Pour des raisons proches, la poursuite d'études post-licence et post-LP est difficile à apprécier.

Outre l'appartenance déjà soulignée des enseignants-chercheurs à de nombreux laboratoires établis à l'UHA (CERDACC, CRESAT) et dans d'autres universités proches, la recherche trouve sa place dans les enseignements de licence (méthodologie documentaire, sorties terrain, historiographie) et de LP (initiation à la recherche bibliographique, méthodologie mémoire...). Elle est davantage présente dans les masters, surtout en deuxième année (participation à des séminaires de laboratoire, méthodologie de la recherche, journées d'études, réalisation de mémoire, publications sur cyber-revue...).

La professionnalisation constitue une préoccupation certaine des licences. Sont proposés, selon les filières, un stage facultatif, l'initiation à la stratégie de recherche d'emploi, le projet professionnel personnalisé, l'initiation à la rédaction de *curriculum vitae* (CV) et de lettre de motivation ou encore une UE libre « Montage de projet ». Les dossiers demeurent toutefois incomplets sur la réalisation de ces dispositifs (heures consacrées, effectifs concernés, encadrement...). Les LP sont pleinement professionnalisées : stages obligatoires, apprentissage et contrats de professionnalisation, certifications professionnelles (ex. carte d'agent immobilier, certification autorité des marchés financiers), liens multiples avec le monde professionnel (ex. : journée de rencontres, participation des professionnels aux jurys de mémoire). Les offres de master affichent des dispositifs de professionnalisation aussi diversifiés et formalisés. Les dossiers présentent cependant souvent des lacunes sur leur suivi, ce qui ne permet pas d'en apprécier l'efficacité. Ceci est d'autant plus dommageable que les efforts déployés sont manifestement importants.

L'allemand et l'anglais bénéficient de volumes horaires conséquents en licence. Malgré la position géographique de l'UHA le taux d'étudiants bénéficiant du programme ERASMUS reste faible, nonobstant les recommandations de l'AERES. En revanche, la LP CASF promeut très fortement la mobilité étudiante (parcours transfrontalier) et exporte son offre (Cameroun). Les masters poursuivent aussi une politique internationale volontariste : stages et délocalisations à l'étranger, recrutement d'étudiants étrangers, cours en langue étrangère, travaux écrits et soutenus en anglais... Des inégalités entre formations existent pourtant. De plus, certains dossiers annoncent des objectifs intéressants sans s'expliquer sur leurs réalisations concrètes.

Les modalités de recrutement sont conformes aux pratiques nationales : bacheliers en première année de licence, BTS et DUT en LP (trop peu d'étudiant de seconde année de licence, comme indiqué *supra* et comme souligné par la précédente évaluation), passerelles en licence pour certains DUT et BTS sur validation, titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent pour les masters, sur dossier et/ou entretien sauf pour le master *Droit et management*, non sélectif. L'aide à la réussite fait l'objet de dispositifs originaux en licence, tels que le livret pédagogique, le cursus réussite ou l'entretien individuel à l'issue des résultats du premier semestre, ainsi qu'en LP et dans certains masters avec une UE de mise à niveau. Aucun bilan portant sur ces initiatives intéressantes n'est cependant versé au dossier.

Les enseignements sont dispensés en présentiel sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. L'apprentissage est proposé dans plusieurs formations, à l'instar de la formation continue. Le public ayant des besoins spécifiques (sportifs, salariés, personnes en situation de handicap...) est très peu pris en compte. En licence, la place du numérique se limite à la préparation au certificat informatique et internet (C2i), proposée sans autre précision, et à l'utilisation de *Moodle* comme plateforme d'échange. Les LP se servent de celle-ci comme outil de pédagogie inversée. Certains masters consacrent un volume horaire important à l'apprentissage du service commun de documentation ou des bases de données.

L'évaluation des étudiants prend principalement la forme du contrôle continu et du contrôle terminal, selon une répartition et des modalités adaptées à chaque formation. Les modalités de contrôle des connaissances et la composition des jurys sont en général clairement définies. Les compétences à acquérir sont communiquées aux étudiants par divers moyens : portefeuilles de compétences, cahiers des charges pour les stages, livrets étudiants, livrets d'apprentissage... Certaines formations désignent un enseignant référent ou mettent en place un entretien individualisé pour réaliser un bilan à mi-parcours facilitant la poursuite d'études.

Le suivi des diplômés souffre d'un manque de moyens. Il repose essentiellement sur l'ORESIP dont les statistiques sont impactées par le faible taux de réponse. Les responsables de certaines formations (LP, master *Droit et management*) assurent personnellement les enquêtes d'insertion professionnelle.

Les Conseils de perfectionnement sont mentionnés dans les dossiers de toutes les formations, mais la plupart d'entre eux fournissent des indications incomplètes sur leur composition et leur fonctionnement (fréquence des réunions, décisions adoptées, influence sur l'offre de formation...), voire reconnaissent qu'ils ne se sont jamais réunis. En dehors des LP, l'évaluation par les étudiants n'est généralement pas évoquée et, lorsqu'elle l'est, ni la méthodologie, ni le taux de réponses, ni le contenu de réponses ne sont présentés. Si le pilotage des formations n'est pas douteux, il ne repose ni sur des instruments fiables, ni sur une méthodologie harmonisée par l'établissement, mais sur les efforts personnels des responsables de formation. Ces lacunes dans le pilotage sont attestées par la qualité inégale des dossiers présentés.

Points d'attention

Le master *Droit et management* doit se réformer profondément : nombre d'enseignants-chercheurs insuffisant, faiblesse des débouchés correspondant au diplôme, absence de partenariats, absence de contenu international contrairement aux objectifs affichés, sélectivité insuffisante nuisant à la maîtrise des prérequis pour suivre la formation. La formation devrait s'adapter à la nouvelle nomenclature des masters, tenter de développer la formation par alternance afin d'éprouver l'existence d'un marché de l'emploi correspondant à ses objectifs, ainsi que renforcer l'équipe académique et l'adossement à la recherche dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ de formation a été fondé sur deux principales idées : faciliter le parcours des étudiants et les passerelles entre les filières grâce à sa cohérence thématique, d'une part, et exploiter la dynamique d'implantation sur le campus Fonderie, d'autre part. La mobilité des étudiants interne au champ est censée être facilitée par le regroupement de formations intéressant la norme, le pouvoir, l'information, les territoires et les phénomènes sociaux dans une perspective à la fois historique, actuelle et prospective. Elle justifie le rattachement de formations dispensées sur le campus de Grillenbreit par l'IUT. L'implantation principale du champ sur le campus Fonderie offre un potentiel extrêmement intéressant grâce au nombre et à la diversité des spécialités des enseignants-chercheurs en poste sur le site et aux multiples services universitaires et non universitaires qui y sont présents : service de documentation, centre de compétences transfrontalières de l'UHA (NovaTris), archives municipales, Kunsthalle (centre d'art contemporain), *E-nov* Campus (incubateur numérique de *start-up*)... S'y ajoute une proximité de l'Allemagne et de la Suisse riche en promesse d'ouverture à l'international.

Tel que défini, le champ présente ainsi une cohérence géographique et disciplinaire indéniable qui s'est traduite concrètement par la réalisation d'actions pédagogiques originales, autour de l'art et du droit ou de la présence ouvrière dans la ville de Mulhouse par exemple, ainsi que par le rattachement au champ de deux UE dites libres intitulées « communication et Médias » et « conférences d'analyse politique », qui réunissent chacune plus de 150 étudiants par an. Grâce à un positionnement pédagogique judicieux, le champ ne souffre pas de la proximité de l'université de Strasbourg, si l'on excepte la licence *Histoire* dont les effectifs baissent au cours des dernières années. Se pose toutefois la question de la présence de la spécialité de master *CEN* et du master *Droit et management* dans le présent champ de formation alors qu'ils auraient pu être rattachés respectivement dans les champs *Numérique et industrie du futur* et *Science et développement durable* ou *Gestion*.

Etonnamment, cette dynamique générale peine à se retrouver dans les dossiers des formations. Ainsi, la mobilité étudiante interne au champ ne se réalise pas conformément aux objectifs. En témoignent les recrutements hors champ des LP et le recrutement à 50% hors champ des masters. Certes, le DUT *Carrière juridique* de l'IUT de Colmar alimente – dans une mesure non précisée – la licence *Droit* et la licence AES en étudiants. Mais, de ce point de vue, le champ ne présente pas d'originalité particulière. Les projets transdisciplinaires susmentionnés, qui brillent par leur singularité et par leur adéquation aux objectifs du champ, paraissent marginaux, les dossiers des formations ne les mettant pas en exergue. De même, le champ *Droit, politique et sociétés* évolue dans un environnement socio-économique favorable à l'alternance. Si certaines formations en profitent pleinement (LP), il est regrettable que les masters n'y recourent pas davantage. Un regret comparable peut être formulé à propos de l'international : situé au carrefour de la France, de l'Allemagne et de la Suisse, l'ouverture à l'international est inégalement exploitée par les formations et ses fruits sont peu explicités.

En d'autres termes, le potentiel stratégique du champ, qui s'appuie sur une réelle diversité d'acteurs (enseignants-chercheurs et services) et un positionnement disciplinaire et géographique riches, paraît inégalement et insuffisamment exploité au niveau des formations.

Recommandations :

L'UHA devrait mettre en place des outils de pilotage dans toutes les formations et au niveau du champ.

Il conviendrait de rééquilibrer les équipes pédagogiques de certaines formations en faveur des enseignants-chercheurs.

L'articulation licence/master devrait être repensée en *Histoire*, en AES et en *Information/communication*, dont la troisième année de licence *Communication et multimédia* est suspendue.

Le champ devrait rendre effectives les passerelles pourtant annoncées dans le dossier de sa présentation.

Le champ devrait améliorer la mobilité étudiante internationale en licence.

Au regard de l'ambition professionnalisante affichée par le champ, les masters devraient développer une politique de formation par alternance.

Observations de l'établissement

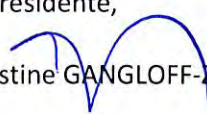
OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'EVALUATION HCERES

Champ Droit, Politique et Sociétés

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous n'avons pas d'observations à vous transmettre.

Nous vous prions de recevoir, nos très respectueuses salutations.

La Présidente,


Christine GANGLOFF-ZIEGLER